

„Fluidifier le trafic, diminuer les bouchons (Initiative sur les motocycles et les scooters)“

ci-motards.ch

Publiée dans la Feuille fédérale le 7 février 2012. Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68b):

I La Constitution est modifiée comme suit:

Art. 82, al. 1^{bis}, 4 et 5 (nouveaux)

^{1bis} Le libre choix du moyen de transport est garanti:

4. La Confédération légifère sur la fluidification du trafic urbain. Les feux de circulation en particulier sont synchronisés dans toutes les villes pour permettre cette fluidification (principe de fonde verte).

5. La Confédération encourage l'utilisation des deux-roues motorisés comme moyen de transport efficace et peu encombrant. Elle les autorise en particulier à dépasser lentement les colonnes de véhicules à l'arrêt et à utiliser les voies réservées aux bus. Elle veille à la création de zones de stationnement pour les scooters et les motocycles dans les localités.

Merci de signer l'initiative populaire, Fluidifier le trafic, diminuer les bouchons (initiative sur les motocycles et les scooters):

A Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

| Canton | N° postal | Commune politique | Contrôle (laisser en blanc) |
|--------|---|---------------------------------|-----------------------------|
| n | | | |
| N° | Nom et prénom (écrire à la main et si possible en majuscules) | Adresse, exacte (rue et numéro) | Signature manuscrite |
| 1 | Date de naissance (jour, mois, année) | | |
| 2 | | | |
| 3 | | | |

! Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée tout de suite au comité d'initiative: Initiative populaire fédérale „Initiative sur les motocycles et les scooters“, Case postale 4164, 2500 Bienne 4. Pour tout renseignement et pour la commande de feuilles de signatures supplémentaires: www.motorradinitiative.ch, tél.: 0840 66 77 88. Soutenez l'initiative sur les motocycles et les scooters: CCP 85-739875-3.

Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 7 août 2013.

Le comité d'initiative se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires ci-dessus.

A remplir par la commune:

Le/la fonctionnaire soussigné(e) certifie que les _____ (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/la fonctionnaire compétent(e) pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle):

| | | |
|-----------|---------------------|-------|
| Lieu | Date | Sceau |
| Signature | Fonction officielle | |



„Fluidifier le trafic, diminuer les bouchons (Initiative sur les motocycles et les scooters)“

ci-motards.ch

Comité d'Initiative

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: **Hans-Ulrich Bigler**, Alpenblickweg 13, Affoltern am Albis; **Roland F. Borer**, Stockackerstrasse 17, 4703 Kestenholz; **Dominique de Buman**, Place Notre-Dame 12, 1700 Fribourg; **Markus Hutter**, Rychenbergstrasse 169, 8400 Winterthur; **Klaus Künzli**, Im Aespliz 5, 3063 Ittigen; **Filippo Leutenegger**, Forchstrasse 234, 8032 Zürich; **Roland Müntener**, Baumgartenstrasse 5, 8309 Nürensdorf; **Jürg Stalder**, Dorfstrasse 21, 3416 Affoltern i.E.; **Peter Weigelt**, Schaugen 61, 9016 St. Gallen; **Walter Wobmann**, Sagigass 9, 5014 Gretzenbach; **Martin Füglistaler**, La Chesetta, 7050 Arosa; **Caspar Arquint**, Wächlenstrasse 25, 8832 Wollerau; **Levent Morandini**, Jurastrasse 43, 4053 Basel; **Martin Bärenfaller**, Lieggie 30, 3911 Ried-Brig; **Claude Ruf**, Ch. Chêne 9, 1112 Echichens; **Walter Schudel**, Spiegelgutstrasse 49, 8200 Schaffhausen; **Jörg Strehler**, Grosssteinstrasse 27, 6438 Ibach; **Ralf Winzer**, Bülweg 10, 8174 Stadel; **Theodor Klossner**, Alte Spinnerei 3, 5210 Windisch.

Envoyez-moi encore des feuilles de signature:

Je commande _____ des feuilles de signature pour l'initiative populaire „Fluidifier le trafic, diminuer les bouchons (initiative sur les motocycles et les scooters)“

Je désire devenir membre auprès de CI Motorrads

Expéditeur:

Nom: _____

Prénom: _____

Rue / No. _____

NP: _____

Lieu: _____

Courriel: _____

No de tél. pour commander: 0840 66 77 88

www.motorradinitiative.ch

Courriel: info@motorradinitiative.ch



Plus de liberté pour les motocycles et les scooters!

- Dépassements dans les files de véhicules immobiles
- Usage en commun de voies réservées aux bus
- Davantage de places de stationnement dans les villes
- Onde verte pour tous



Initiative sur les motocycles et les scooters

Case postale 4164

2500 Bienne 4